

MODIFICATION DE GERANCE D'UNE SOCIETE NOMINATION - CESSATION

Vous devez constituer un dossier comprenant :

- le formulaire **M 3-A**, dûment rempli et signé sur les trois feuillets ;
- un formulaire NSM** pour chaque nouveau dirigeant et chaque nouvel associé exploitant

Pièces justificatives pour la société :

- une publicité** dans un journal d'annonces légales, **ou une copie de la demande de publication** relative à la modification de la société portant le nom du journal auquel elle est adressée et la date d'envoi ;
- 2 exemplaires du procès verbal d'assemblée générale** constatant la nomination ou la cessation des fonctions de gérants ;
- 2 exemplaires des statuts mis à jour certifiés conformes par le gérant**, si les gérants sont désignés par les statuts ;
- 2 copies des statuts mis à jour** : une copie pour la MSA, une autre pour les Impôts ;

Pièces justificatives pour les nouveaux gérants :

- une copie de la carte d'identité ou du passeport** de chaque dirigeant personne physique français,
- une déclaration de l'intéressé** faisant connaître sa **filiation** ou un **extrait d'acte de naissance** ;
- une attestation sur l'honneur** relative à **l'absence de condamnation** ou de sanction pour chaque personne ayant le pouvoir d'engager la société ;

Autres pièces :

- un pouvoir** pour le mandataire déposant la formalité ;
- un chèque de 197,48 €** libellé à l'ordre du greffe du tribunal de commerce
- un chèque de 54 €** à l'ordre de l'Agent Comptable Chambre d'Agriculture des BDR